



**100%
HANDINAMIQUE**

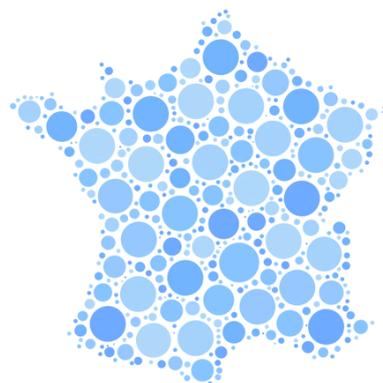
pour la réussite des jeunes handicapés

**TAXE D'APPRENTISSAGE
SOUTENEZ L'INCLUSIVITÉ**

Qui sommes nous ?

- 100% Handinamique est une association qui accompagne, chaque année, depuis près de 15 ans, plus de **1 700 jeunes en situation de handicap** dans leurs parcours de **formation** et leur **insertion professionnelle** : groupes d'entraide, tutorat scolaire, mentorat, bourses dédiées...
- 100% Handinamique c'est aussi une **fédération nationale** composée d'acteurs qui s'engagent pour l'inclusivité **partout en France** :

- **109** associations étudiantes
- **15** fédérations nationales étudiantes
- **32** établissements supérieurs membres (+ 40 partenaires)
- **10** entreprises membres (+65 partenaires)



Quelques enjeux

 **39%**

des personnes reconnues handicapées sont en emploi contre 68% pour l'ensemble de la population

 **17%**

des personnes reconnues handicapées ont un niveau de diplôme bac+2 minimum contre 34% pour l'ensemble de la population

 **31%**

des entreprises assujetties atteignent l'obligation d'emploi de 6%



En versant votre taxe d'apprentissage à 100% Handinamique
vous contribuez à renforcer l'égalité d'accès aux études et à l'emploi
des jeunes en situation de handicap



NOS ACTIONS

Financées en partie par la taxe d'apprentissage

Chiffres clés
2024



Mentorat

Accompagnement individualisé par des mentors en situation de handicap ou non

220 + 32%
Mentorés



Immersions

Stage d'une journée en entreprise dans le cadre du DuoDay et Hand'Immersion

280 + 23%
En immersion



Tutorat

Animation de séances de tutorats collectifs à destination des collégiens et lycéens

500 + 29%
Tutorés



Ateliers techniques recherche d'emploi

Ateliers mensuels sur une variété de sujets afin d'optimiser sa recherche d'emploi

337 + 35%
Accompagnés



Réseau d'entraide

Temps d'échange, de partage d'expérience et de formation permettant de mutualiser et de confronter les expériences vécues par les jeunes

307 + 15%
Mobilisés



Alix
Bénéficiaire 2024

“

Je remercie infiniment 100% Handinamique pour l'écoute et l'aide qu'ils m'ont apportée durant 1 an. Par le biais des mentorats/tutorats, par le biais des connaissances sur le plan professionnels et sur le plan du handicap mais également via le week-end de la rencontre nationale de l'année dernière ; avec les temps d'échanges , de rencontres ainsi que les ateliers qui finalement apportent certaines notions importantes mais aussi une confiance et une inclusion qui n'a pas de prix !

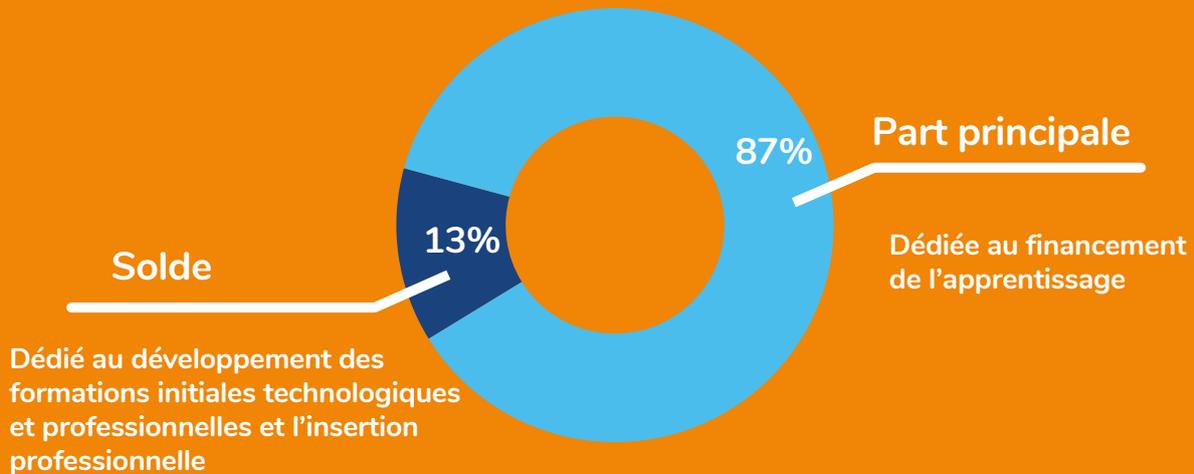
”

SOUTENIR 100% HANDINAMIQUE

Avec la taxe d'apprentissage

Comment est répartie la taxe d'apprentissage ?

Équivalente à 0,68% de la masse salariale annuelle brute (sauf pour les départements d'Alsace Moselle : 0,44%), la taxe d'apprentissage est répartie comme suit :



En tant qu'organisme habilité, (Arreté du 15 avril 2024), 100% Handinamique peut percevoir jusqu'à 30% du solde de la taxe !

Comment affecter sa taxe d'apprentissage à 100% Handinamique ?

Depuis 2023, l'affectation du solde de la taxe d'apprentissage se fait uniquement en ligne via la plateforme



- 1 Connectez-vous sur **SOLTéA** du **27 mai** au **25 octobre** 2025
- 2 Trouvez 100% Handinamique grâce à notre SIRET : **525 024 121 000 44**
- 3 Renseignez le montant que vous souhaitez nous attribuer



ta@handinamique.org - 01 82 83 38 99